

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

25 septembre 2023

SÉCURISER ET RÉGULER L'ESPACE NUMÉRIQUE - (N° 1674)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 16

présenté par  
Mme Morel et M. Midy

-----

**ARTICLE 6**

I. – À la fin de la première phrase de l'alinéa 10, supprimer les mots :

« dans les conditions prévues au III ».

II. – En conséquence, à la fin de la seconde phrase du même alinéa, supprimer les mots :

« selon la même procédure ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de coordination avec la suppression en commission de l'avis conforme de la personnalité qualifiée pour la prolongation de la mesure de filtrage.